



LE MAGAZINE DU
PROLONGEMENT DU TRAMWAY T3

mag

ÉDITION SPÉCIALE

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le prolongement du tramway T3
jusqu'à la porte d'Asnières

du 27 mai au 27 juin 2013



PAGE 2/3 LE PROJET



PAGE 4/5 LE TRACÉ EN DÉTAIL



PAGE 6 LES TRAVAUX



PAGE 6/7 LES ACTEURS ET
LE FINANCEMENT



PAGE 8 LES MODALITÉS DE
L'ENQUÊTE PUBLIQUE

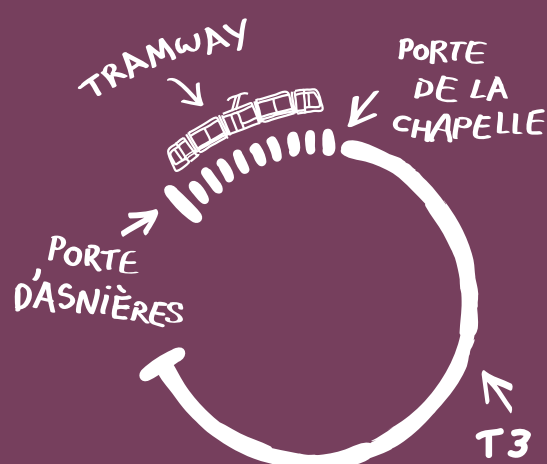


Boulevard Ney, près de la future station Porte de Saint-Ouen

De fortes attentes se sont exprimées lors du débat public qui a eu lieu en 2006 sur le prolongement du T3 jusqu'à la porte de la Chapelle (18^e). En réponse, le prolongement du T3 jusqu'à la porte d'Asnières (17^e) a été identifié comme un projet prioritaire.

Ainsi, le **STIF**, la **Mairie de Paris**, la **Région Île-de-France** et l'**État** ont choisi de porter ce projet de prolongement. Il figure au projet de Schéma Directeur de la Région Île-de-France, au Plan de Mobilisation pour les Transports ainsi qu'au Contrat Particulier Région – Département de Paris. Il est également inscrit à la Convention Particulière transport entre l'État et la Région Île-de-France.

Sa mise en service est prévue fin 2017.



**INFORMEZ-VOUS
ET DONNEZ VOTRE AVIS**

Retrouvez toute l'information
sur **tramway.paris.fr**

Les grandes lignes du projet

Parti du pont du Garigliano (15^e), le T3 a rejoint la porte d'Ivry (13^e) en 2006 puis la porte de la Chapelle (18^e) en 2012. Le T3 poursuit sa route jusqu'à la porte d'Asnières (17^e), qui sera atteinte fin 2017.



«Porte d'Asnières», le nouveau terminus

Dans les 17^e et 18^e arrondissements de Paris ainsi que sur les communes de Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy et Levallois, **plus de 600 000 personnes et 300 000 salariés** sont concernés par ce prolongement. Le tramway desservira **un secteur riche de projets urbains**, à l'image de la ZAC Clichy-Batignolles dans le 17^e arrondissement, qui verra notamment l'implantation de la future Cité judiciaire de Paris, ou encore la ZAC Chapelle International dans le 18^e arrondissement.

Le secteur est également **riche en projets de transports en commun**, notamment le prolongement de la ligne 12 du métro à Mairie d'Aubervilliers ou le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen.



→ LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de prolongement du tramway T3 jusqu'à la porte d'Asnières répond à plusieurs enjeux, à la fois de transport, de requalification urbaine et de société :

- **renforcer les liens entre Paris et les communes limitrophes**, faciliter les déplacements de banlieue à banlieue ;
- **améliorer les conditions de déplacements** dans les quartiers du nord-ouest de Paris ;
- **remplacer le bus PC par un tramway** : plus rapide, plus agréable, plus fiable, plus confortable et plus silencieux ;
- **faciliter les correspondances** avec les autres lignes ;
- **encourager l'utilisation des transports en commun** ;
- **contribuer au réaménagement de l'espace public** le long du tracé ;
- **prolonger le succès du T3**.

→ LES GRANDS PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Le tramway permet une nouvelle répartition de l'espace public :

- **une plateforme dédiée au T3** située au centre des boulevards ;
- des traversées piétonnes sécurisées ;
- de **larges espaces de promenades** pour les piétons ;
- le maintien de **2 x 2 voies de circulation** pour les véhicules ;
- des **pistes cyclables sécurisées** et continues ;
- une **circulation fluide et régulière** du tramway, assurant aux voyageurs une bonne qualité de service ;
- **un cadre de vie amélioré**, avec la mise en place d'un nouveau mobilier urbain esthétique et de qualité (bancs publics, candélabres...). Côté plantations, une **augmentation du nombre d'arbres** sur le périmètre du projet, avec une diversification des essences, et plus de **15 000 m² de « ruban végétalisé »** pour habiller la plateforme du tramway.

Retour sur la concertation préalable de 2011

La concertation préalable organisée par le STIF, la Ville de Paris et la Région Île-de-France sur le prolongement du T3 a eu lieu du 17 janvier au 18 février 2011 inclus.

Cette concertation a permis d'informer les habitants, les élus, les acteurs associatifs et économiques des communes traversées sur le projet, de recueillir leur avis et d'enrichir le projet.

A l'issue de cette phase de concertation, le Conseil du STIF a approuvé le bilan de la concertation préalable le 6 juillet 2011.*

*bilan disponible sur le site tramway.paris.fr

→ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- une **forte attente** du projet en prolongement des deux précédents tronçons ;
- un **accord sur le tracé** entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières, et les 8 stations proposées ;
- une **demande de prolongement** au-delà de la porte d'Asnières de la part des habitants du 17^e arrondissement ;
- des **questions sur le coût du projet** qui semble élevé et sur la participation de l'État au financement ;
- une **demande d'information** concernant la gestion des flux de voitures et piétons pendant les travaux ;
- l'**attente d'une démarche d'information et d'accompagnement** liée aux impacts des travaux sur l'activité économique du secteur, notamment sur les commerces.

À travers toutes les modalités d'expression offertes (publiques ou individuelles) le projet a bénéficié d'un accueil favorable et a suscité des manifestations de soutien.

Les +
du T3



Régularité
Confort
Accessibilité
Fluidité
Respect de
l'environnement

Les chiffres-clés

- **4,3 km** de tracé supplémentaires
- **8 nouvelles stations** de tramway
- **2 arrondissements** parisiens et
- **4 communes** limitrophes concernés
- **4 lignes de métro** et **1 ligne de RER** en correspondance
- une **vingtaine de lignes de bus** en correspondance
- **76 000 futurs voyageurs** par jour
- de nombreux équipements privés et publics desservis
- **11 projets urbains** connexes
- **13 min** de temps de trajet estimé entre Porte de la Chapelle et Porte d'Asnières

Les services proposés

- un service **7 jours sur 7**
- de **5h à 0h30** en semaine et de **5h à 1h30** les vendredis, samedis et veilles de fêtes
- un passage toutes les **4 minutes** en heures de pointe
- une **accessibilité** à tous

Le projet dans le temps

Concertation
préalable

Études
complémentaires

Enquête publique
(juin 2013)

Travaux
préparatoires

TRAVAUX

Premiers
essais

Mise en service
(décembre 2017)

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

Le tracé



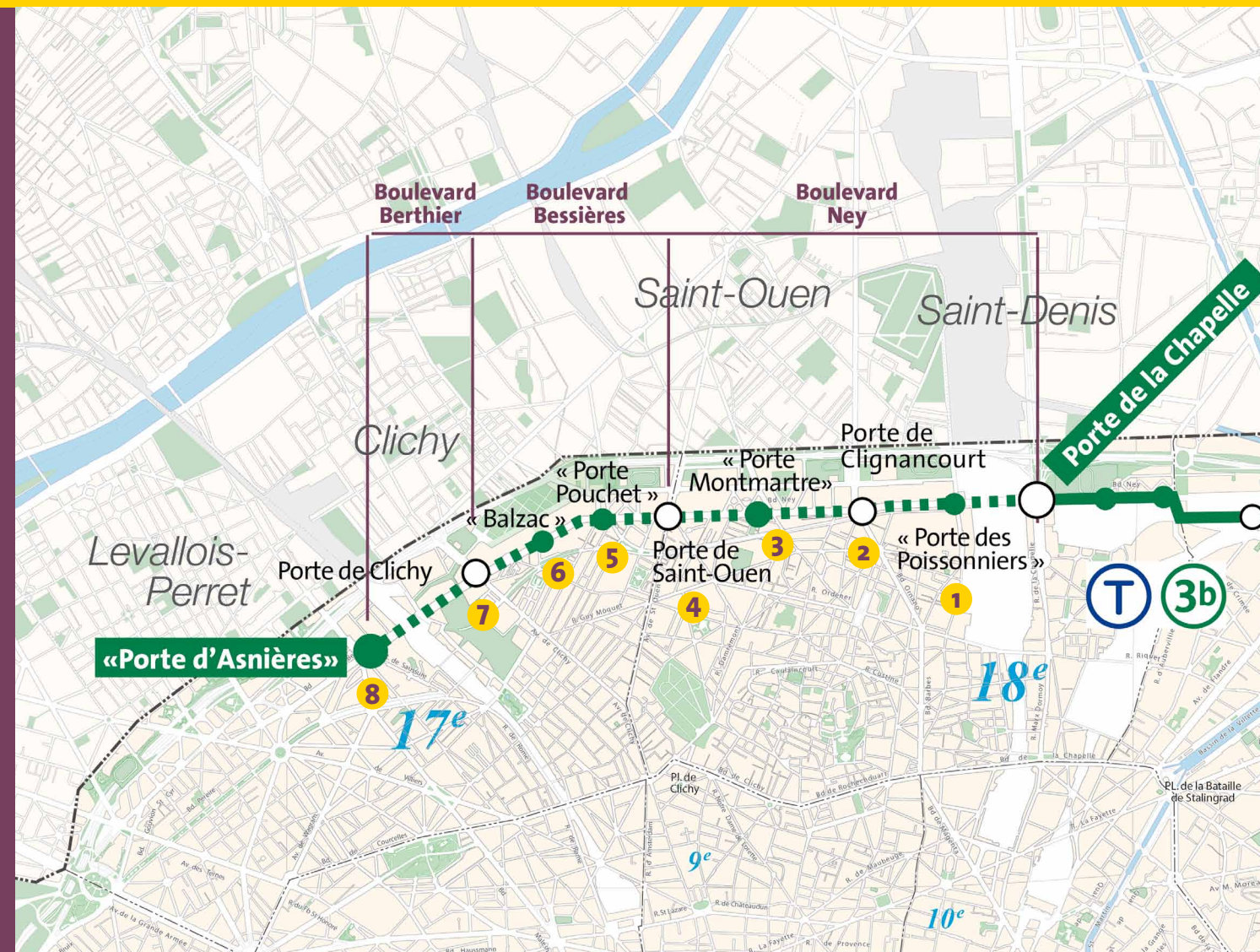
Implantée à l'ouest de la porte des Poissonniers, cette station desservira le secteur d'aménagement du Grand Projet de Renovation Urbaine Montmartre – Clignancourt – Poissonniers, comprenant à terme des logements et équipements scolaires.



Cette station sera équipée de quais larges pour accueillir les nombreux visiteurs du marché aux puces de Saint-Ouen. Les correspondances entre les différents modes de transports en commun (bus, métro et tram) seront particulièrement étudiées dans le projet d'aménagement.



Cette station sera implantée au cœur des nombreux logements du secteur et des commerces, dont notamment le marché du boulevard Ney entre les rues Camille Flammarion et Jean Varenne.



- Extension du Tramway
Porte de la Chapelle / Porte d'Asnières
- Station en correspondance avec
des lignes de métro ou de RER
- Station sans correspondance avec le réseau ferré
(nom de station provisoire)

Echelle : 1 / 25 000

Les noms des stations entre guillemets sont provisoires.



La station permettra une meilleure desserte de l'hôpital Bichat et offrira une correspondance supplémentaire avec la ligne 13 du métro.



Cette station viendra compléter le programme du Grand Projet de Renovation Urbaine (GPRU) du quartier de la porte Pouchet. Elle contribuera à redynamiser la vie locale et desservira les grandes infrastructures du secteur (stade Max Rousié, caserne de la Préfecture de Police...).

en détail



Le nouveau terminus permettra une meilleure desserte de la population et des équipements du secteur (groupe scolaire Boris Vian, square des Hauts de Malesherbes, quartier Eiffel de Levallois-Perret...).



La station se situera au cœur du secteur Clichy-Batignolles et en correspondance avec de nombreuses lignes de transport (RER C, ligne 13, nombreux bus et Noctiliens et ligne 14 du métro). Elle desservira à terme de nombreux nouveaux emplois et résidents, en lien notamment avec le futur Palais de Justice.



La station desservira de nombreux logements, notamment ceux de la rue Rebière, ainsi que des équipements publics : groupe scolaire Bessières, école nationale de commerce, Poste et commerces...



Zoom sur les travaux

Un important dispositif de communication sera déployé avant et pendant la phase de travaux. Il permettra d'expliquer le projet et ses impacts, d'informer sur l'avancement des travaux et de répondre aux questions de la population.

Tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par le chantier : les commerces resteront accessibles, les circulations piétonnes, cyclistes et automobiles seront maintenues pendant toute la durée du chantier.

Les riverains, les commerçants, les usagers des transports et les passants seront informés de l'évolution du chantier au fur et à mesure de l'avancée de ce dernier.

→ IMPACTS DU PROJET À TERME

Nouvelle offre de transport en rocade, le projet de prolongement du tramway T3 jusqu'à la porte d'Asnières est accompagné d'une requalification urbaine d'envergure qui vient réaliser une véritable couture urbaine entre Paris et ses communes voisines.

Ce projet d'envergure métropolitaine aura des impacts à long terme de plusieurs ordres. D'abord concernant le milieu naturel, le projet va permettre de renforcer la trame verte existante et de réaliser des continuités végétales avec les communes limitrophes, avec notamment la végétalisation de la plateforme du tramway, la plantation d'arbres et la diversification des essences. Du point de vue du contexte socio-économique, l'implantation du tramway sur les Maréchaux jouera un rôle moteur pour l'accessibilité et le dynamisme des quartiers traversés et améliorera de façon globale le cadre de vie. Par ailleurs, l'arrivée du tramway, tout comme sur les premiers tronçons du T3, entraînera une baisse de la circulation routière sur les boulevards des Maréchaux, ce qui aura un impact positif sur la qualité de l'air et l'ambiance acoustique. L'ensemble de la zone concernée s'en trouvera pacifiée et valorisée.

Les acteurs

La Mairie de Paris

est le principal financeur du projet de prolongement du T3 de la porte de la Chapelle à la porte d'Asnières. Elle est également co-maître d'ouvrage des études avec le STIF et des travaux avec la RATP, pour la partie aménagement qualitatif de l'espace public.

MAIRIE DE PARIS

Région Île-de-France

Après avoir participé à la création du T3 et contribué à son prolongement vers la porte de la Chapelle, le Conseil régional est une nouvelle fois partenaire du projet et participe à son financement.

île de France

L'État,

en s'engageant pour les projets de transports collectifs tels que la modernisation des RER, le prolongement des lignes de métro, la mise en service de nouvelles lignes et le prolongement de tramways ou de transports en commun en site propre, poursuit son objectif de rendre plus performant le réseau de transport en l'inscrivant dans la dynamique des territoires afin de mieux répondre aux besoins quotidiens des usagers. L'État participe au financement de ce projet.



Eau de Paris

est un établissement public à caractère industriel et commercial dont la mission est d'assurer le service public de l'eau à Paris. En tant que Régie de la Ville de Paris, Eau de Paris est maître d'ouvrage et exploitant des réseaux d'eau potable et non potable. Dans le cadre du projet d'extension du T3, Eau de Paris déviara et renovera une conduite de transport d'eau potable ainsi que des conduites annexes sur l'ensemble du tracé.



La RATP

est l'exploitant du tramway T3. Elle est co-maître d'ouvrage des études et travaux avec la Mairie de Paris pour la partie système de transport.



Le STIF,

autorité organisatrice des transports en Île-de-France, finance entièrement le matériel roulant, de même que le coût de fonctionnement de la ligne dès sa mise en service. Le STIF assure, avec la Mairie de Paris, la conduite des études du projet jusqu'à l'enquête publique. En tant qu'autorité organisatrice il veille au respect du programme, du calendrier et des coûts tout au long du projet.



Le financement du projet

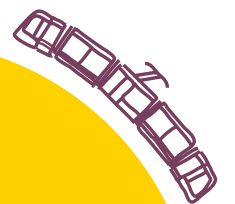
Les travaux de création du système de transport et des aménagements urbains (193M€) seront financés par la **Mairie de Paris**, la **Région Île de France** et **l'État**.

Le matériel roulant (47M€) et le coût d'exploitation annuel seront financés par le **STIF**.

Eau de Paris assurera le financement du déplacement et de la rénovation de ses canalisations d'eau potable (20M€).

Coût du matériel roulant

→ 47 M€ HT

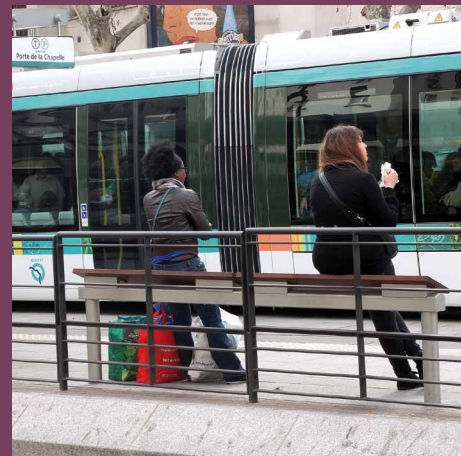


193 M€ HT

→ Coût de l'infrastructure

L'enquête publique

est une procédure qui s'applique à tous les grands projets. Dans le cadre du projet de prolongement du T3 à la porte d'Asnières, il s'agit de la deuxième phase de consultation du public, après la concertation préalable qui s'est déroulée en 2011.



Son objectif est d'informer le public sur le projet détaillé et de recueillir ses observations sur des registres spécifiquement mis à leur disposition. La commission d'enquête chargée du dossier, présidée par M. Claude Richer, examine les observations recueillies et rendra un rapport au maître d'ouvrage afin d'éclairer la décision qui en découlera.

Comment participer ?

Du 27 mai au 27 juin 2013, plusieurs possibilités pour s'informer et s'exprimer.



DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES

Le mercredi 5 juin 2013 à 20h30

au gymnase Léon Biancotto,
6 av de la porte de Clichy - Paris 17^e

Le mardi 11 juin 2013 à 20h30

au lycée Rabelais,
9 rue Francis de Croisset - Paris 18^e

L'EXPOSITION SUR LE PROJET

(du 27 mai 2013 au 27 juin 2013)

Dans les mairies des 17^e et 18^e arrondissement et à la maison du projet Paris Batignolles aux heures d'ouverture (voir ci-après).

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Mairie du 17^e

Mercredi 29 mai de 14h à 17h
Lundi 3 juin de 14h à 17h
Samedi 8 juin de 9h à 12h
Jeudi 20 juin de 16h30 à 19h30
Mardi 25 juin de 14h à 17h

Mairie du 18^e

Jeudi 30 mai de 14h à 17h
Jeudi 6 juin de 16h30 à 19h30
Lundi 10 juin de 14h à 17h
Samedi 22 juin de 9h à 12h
Jeudi 27 juin de 14h à 17h

Maison du projet Paris Batignolles

Samedi 1^{er} juin de 14h à 17h
Vendredi 7 juin de 14h à 17h
Samedi 15 juin de 14h à 17h
Vendredi 21 juin de 14h à 17h

LA CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE ET DES REGISTRES

Du 27 mai 2013 au 27 juin 2013

Mairie du 17^e

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Jeudi de 8h30 à 19h30

Mairie du 18^e

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Jeudi de 8h30 à 19h30

Maison du projet Paris Batignolles

Vendredi, samedi, dimanche de 14h à 18h

Toute l'information sur le projet sur tramway.paris.fr